



CONFÉRENCE

# LE DROIT À UN ENVIRONNEMENT SAIN : NOUVELLE LIBERTÉ FONDAMENTALE

**29 novembre 2022**

Centre Panthéon - Salle des Conseils (2<sup>e</sup>  
étage, esc. M)

**ENTRÉE LIBRE - SANS RÉSERVATION - PLUS D'INFOS**  
**[ASSAS-UNIVERSITE.FR](http://ASSAS-UNIVERSITE.FR)**

Conférence d'actualité de la Chaire OSE AJIR avec l'assistance du Centre de Recherches en Droit Administratif (CRDA)

La Chaire Observatoire Santé et Environnement - Analyse Juridique et InterdisciplinaiRe (OSE AJIR) avec l'assistance du [Centre de Recherches en Droit Administratif](#) de l'Université Paris-Panthéon-Assas, présente une conférence d'actualité sur le thème :

"Le droit à un environnement sain : nouvelle liberté fondamentale. À propos de l'ordonnance du Conseil d'État du 20 septembre 2022".

Avec la participation de :

- > Stéphane-Laurent TEXIER, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation au sein du Cabinet Zribi et Texier
- > Camille BROUELLE, professeur à l'Université Panthéon-Assas
- > Sara BRIMO, professeur junior (HDR) à l'Université Panthéon-Assas, Titulaire de la Chaire OSE AJIR
- > Meryem DEFFAIRI, maître de conférences à l'Université Panthéon-Assas